



## **AVIS PUBLIC**

Avis public est, par la présente, donné aux contribuables de la ville de Richmond que, le 20 décembre prochain, il y aura 2 assemblées extraordinaires du conseil municipal au Centre communautaire situé au 820, rue Gouin.

La première assemblée se tiendra à 18 h et portera sur l'adoption du budget 2022 et le programme quadriennal d'investissements pour 2022-2023-2024-2025. Les délibérations, lors de ladite assemblée, porteront uniquement sur ces items.

La seconde assemblée aura lieu à 18 h 30 et portera sur l'adoption du règlement de taxation 2022.

Donné à Richmond (Québec), ce 2 décembre 2021.

Rémi-Mario Mayette, OMA  
directeur général et secrétaire-trésorier